



N° 1

Le 3 janvier 1993

LE CANADA SE RÉJOUIT DU TRAITÉ START II

La ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, s'est réjouie aujourd'hui de la signature du traité START II, sur la réduction des armes nucléaires, par le président des États-Unis, M. George Bush, et le président de la Russie, M. Boris Eltsine. La Ministre a invité les autres pays de l'ancienne Union soviétique qui sont dotés d'armes nucléaires à honorer leurs engagements de réduction des armements. Elle a plus précisément incité ces États à respecter pleinement leurs engagements aux termes du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

«Le traité START II constitue la plus forte réduction d'armes destructrices jamais imposée par un traité de contrôle des armements, a déclaré M^{me} McDougall. Le Canada est enchanté que le nouvel esprit de coopération entre d'anciens adversaires ait amélioré si concrètement la sécurité mondiale.»

Le Traité prévoit des réductions massives dans les arsenaux nucléaires des États-Unis et de la Fédération de Russie : chaque partie détruira environ 70 p. 100 de son arsenal d'armes stratégiques. Les missiles terrestres lourds à ogives multiples, qui sont généralement considérés comme les plus déstabilisateurs, seront entièrement éliminés par les deux parties.

«Le traité START II stimule grandement le processus de non-prolifération nucléaire. Sa signature prend une importance accrue avec l'approche de la Conférence d'examen et de reconduction du TNP, qui se tiendra en 1995», a ajouté la Ministre.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874